

SAINT-MALO NOTRE LIEN

LA MAJORITÉ

Des finances toujours en tension, mais saines

Lors du conseil municipal du jeudi 18 avril, Nicolas Belloir, adjoint aux finances, a présenté les résultats du compte administratif 2023 de la commune. Ce compte 2023 présente des recettes de 86,1 millions d'euros, supérieures de 11,2 millions d'euros à nos dépenses de fonctionnement, celles liées à la vie quotidienne de la cité (charges de personnel, charges à caractère général principalement). Et cet écart positif est même en progression par rapport à l'année 2022 de 1,3 million soit + 13 %.

Alors que, comme tout le monde, la ville est confrontée aux augmentations d'énergie et à l'inflation, ces dépenses ont connu une progression limitée de 4,3 %. Ce résultat est le fruit d'une rigoureuse gestion au quotidien tant par les élus que par les services de Saint-Malo.

Et cela sans avoir renoncé à soutenir nos fondamentaux : le développement durable, les mobilités douces, l'école, le social, la jeunesse et le sport, la culture. Bref, tout ce qui contribue au « mieux vivre ensemble ».

Et cela sans avoir non plus renoncé à l'un de nos engagements de notre campagne électorale, qui était de ne pas augmenter les impôts.

En même temps, la ville a poursuivi sa politique volontariste en matière de dépenses d'équipement. Avec 20,1 millions d'euros, 2023 a été une des plus fortes années d'investissements sur les six dernières années. Près de 7,5 millions d'euros ont été consacrés à des aménagements urbains et à l'environnement, 2,8 millions à la voirie, 2,8 millions aussi à la culture, 1,8 million au sport et à la jeunesse.

L'écart positif de 11,2 millions d'euros dégagé sur notre budget de fonctionnement (c'est-à-dire notre capacité d'autofinancement) est essentiel pour nos investissements et notre saine gestion de la dette. Il nous permet d'envisager le maintien de nos principaux projets d'équipements pour les années à venir.

Dans un contexte économique encore incertain, sachez que nous mettons tout en œuvre pour poursuivre cette trajectoire de bonne gestion de nos finances en étant, jour après jour, responsables et attentifs à l'équilibre de notre budget.

SAINT-MALO AU CŒUR DES POSSIBLES

L'OPPOSITION

La Mairie : un canard sans tête

Notre équipe d'opposition a choisi de faire un état des lieux des dernières non décisions de la Mairie, et des conséquences. Cela se passe de commentaire.

1- Le Théâtre prend l'eau.

La Ville a fait le choix de changer de délégataire au profit de Culture et Avenir.

Nous avons exprimé dès le début nos interrogations.

Au 15 avril les salariés n'avaient pas perçu leur salaire de mars 2024 en dehors d'un acompte de 700 euros versé le 5 avril.

La ville se voit contrainte d'accorder pour la deuxième fois en un an une nouvelle avance de 300 000 €.

M. le Maire n'y a-t-il pas urgence avec le président de Culture et Avenir à actualiser le plan financier des 2 dernières années afin de garantir emplois et programmation ?

2- Gare maritime : Un avis favorable pour le permis de construire a été rendu par la commission d'urbanisme ainsi que par l'Architecte des Bâtiments de France. La ville engagerait 17 M € ht (sur 122 M € de la Région) soit l'équivalent d'un demi-Musée d'Histoire Maritime lequel a été déplacé en raison du risque submersion ?

M. le Maire n'a aucun positionnement officiel alors qu'un de ses adjoints a parlé « d'un projet qui prendrait l'eau ».

3- La récente tempête a encore soulevé de nombreuses craintes de submersion marine.

Quelle cohérence dans les décisions de délocalisation du musée et de construction d'une nouvelle gare maritime alors que ces bâtiments accueilleront du public et que les quais sont à la même hauteur ? Les installations portuaires ne seraient pas soumises au Plan Prévention des Risques de Submersion Marine ?

M. le Maire, quelles explications ? Comment préparez-vous la ville et les 25 000 Malouins qui vivent sous le niveau de la mer face à ces risques ?

4- Hippodrome et XV Corsaire.

Nous avons dénoncé la convention liant la Ville et la Société des courses pour une durée de 10 ans et 12 000 €/an. La Société a souscrit un prêt de 700 000 € et la Ville est caution.

Le XV Corsaire joue sur le terrain de l'Hippodrome avec une dérogation et peut monter en Fédérale 1 : sans terrain...

M. le Maire n'a apporté aucune solution.

5- CCAS : une situation budgétaire en fort déficit avec un possible abandon de prestations pour les Malouins.

M. le Maire n'a apporté à ce jour aucune réponse.